Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES

LAVILLE
00/00/2021

LES RENCONTRES ÉCO-EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Des conseils pour comprendre et réduire votre consommation d'énergie

Testez vos connaissances sur les économies d'énergie

Quelle est la meilleure façon de diminuer la consommation d'énergie d'un logement ?

1. Réaliser des actions sur les équipements de la maison (chaudière, thermostat...)
2. Seul le comportement des habitants a une influence
3. Agir à la fois sur le bâti, les équipements et le comportement des habitants
4. S'habiller plus chaudement en hiver

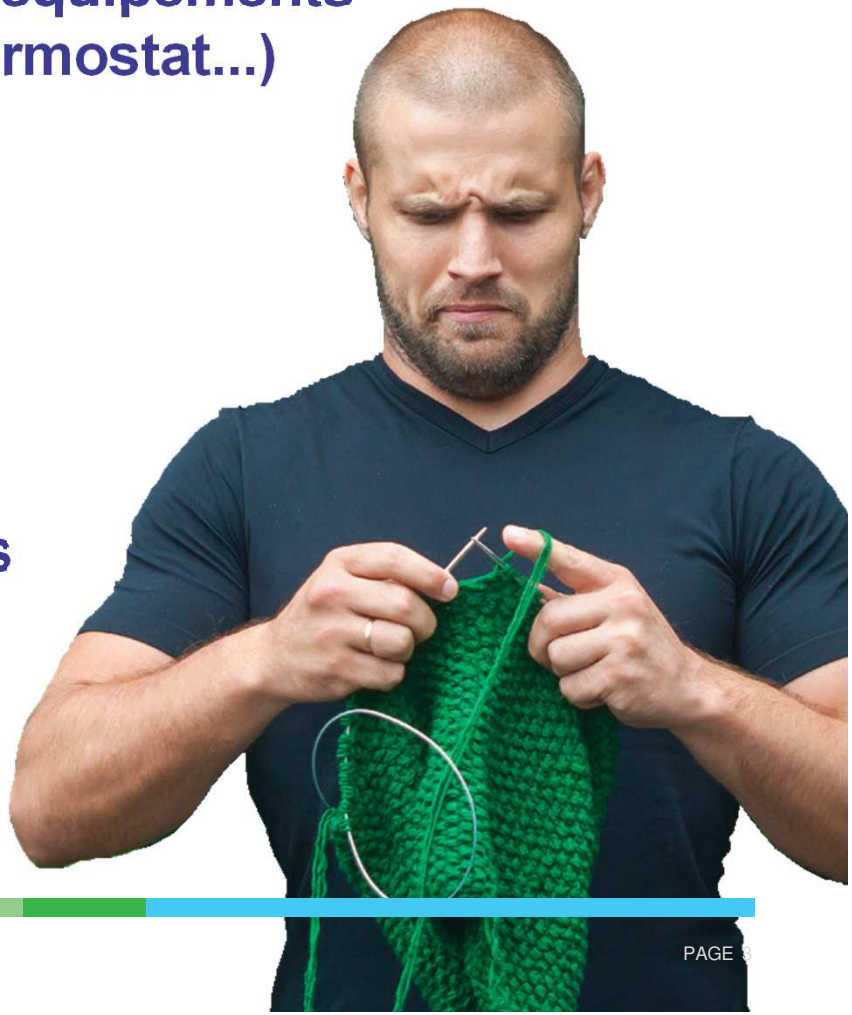

Quelle est la meilleure façon de diminuer la consommation d'énergie d'un logement ?

1. **Réaliser des actions sur les équipements de la maison (chaudière, thermostat...)**
2. **Seul le comportement des habitants a une influence**
3. **Agir à la fois sur le bâti, les équipements et le comportement des habitants**
4. **S'habiller plus chaudement en hiver**

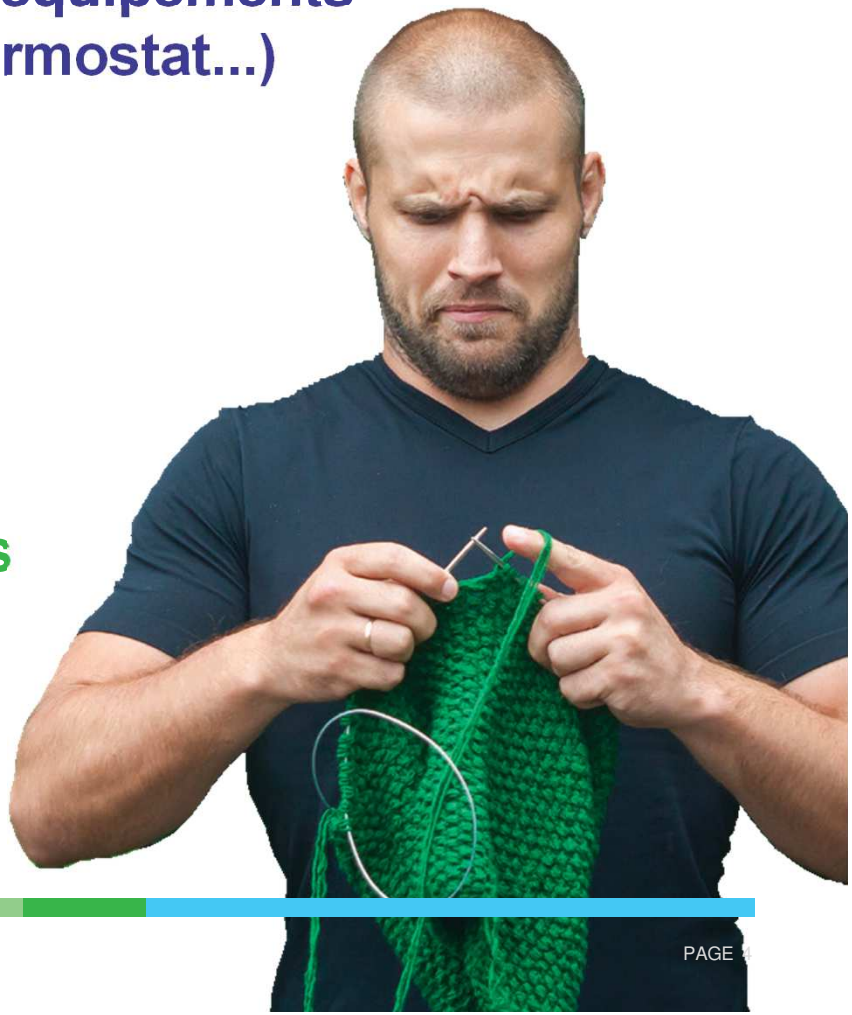

Quelle partie d'un logement génère le plus de déperdition de chaleur ?

1. LES FENÊTRES
2. LE TOIT
3. LES MURS EXTÉRIEURS
4. LE PLANCHER BAS

Quelle partie d'un logement génère le plus de déperdition de chaleur ?

1. **LES FENÊTRES**
2. **LE TOIT**
3. **LES MURS EXTÉRIEURS**
4. **LE PLANCHER BAS**

En baissant la température de 1°C chez soi, combien d'énergie consommée en moins ?

1. 1%
2. 3%
3. 7%
4. 10%

En baissant la température de 1°C chez soi, combien d'énergie consommée en moins ?

1. 1%
2. 3%
3. 7%
4. 10%

Comment réduire vos consommations et le montant de votre facture ?

Économies d'énergie : les bons leviers

Agir sur le bâti

Ex : isolation thermique, étanchéité à l'air, ventilation

Optimiser les équipements

Ex : Production, régulation, émission

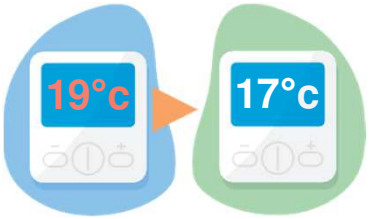

Changer nos comportements

=

- **Réduction des consommations**
- **Amélioration du confort**
- **Protection de l'environnement**

Le bâti

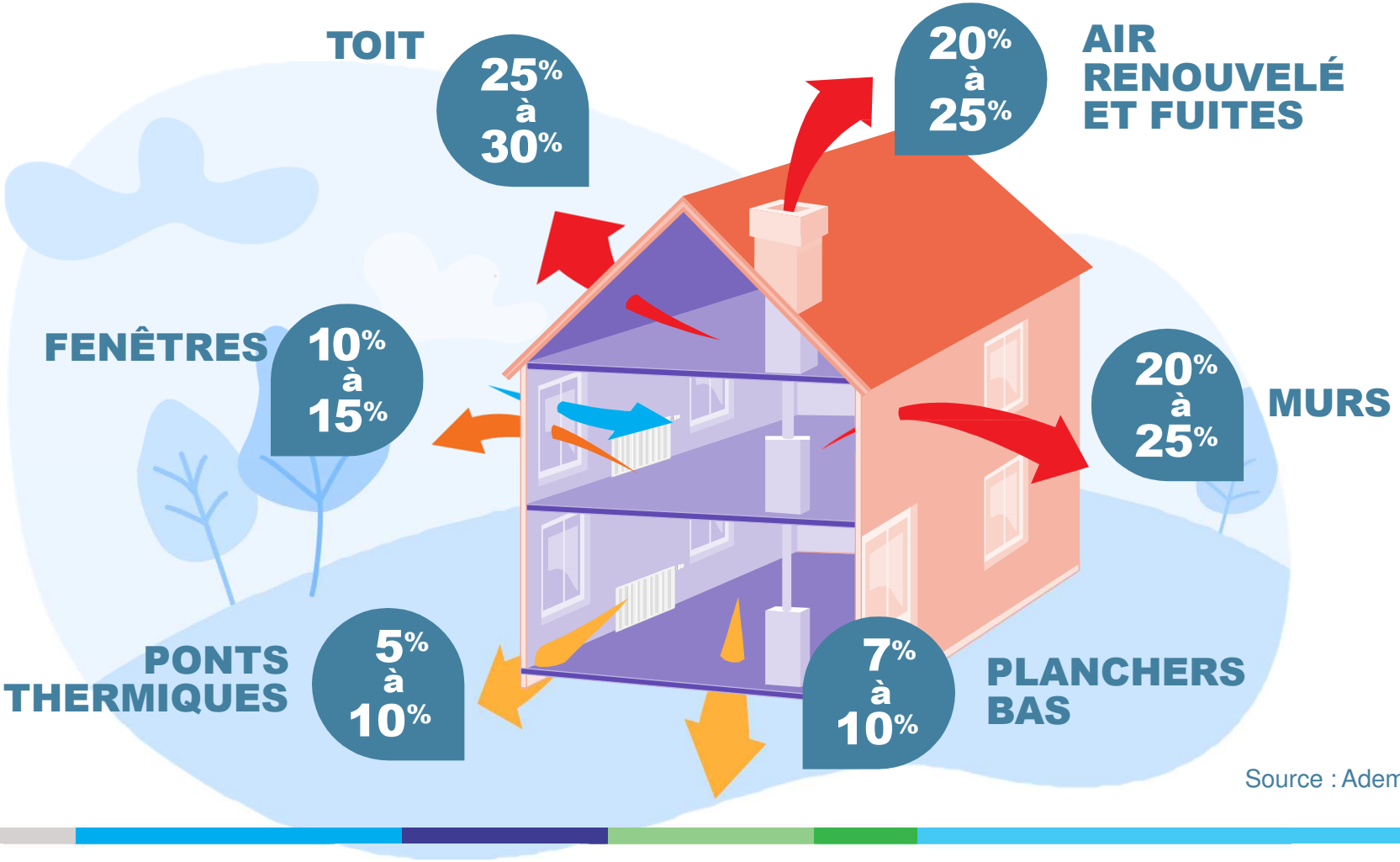

Source : Ademe

Le bâti

Exemple de ponts thermiques

SOUS LES BALCONS
AUX JOINTURES
DE LA STRUCTURE

Les équipements

- SYSTÈME DE CHAUFFAGE
- EAU CHAUDE SANITAIRE
- RÉGULATION
- TUYAUTERIE

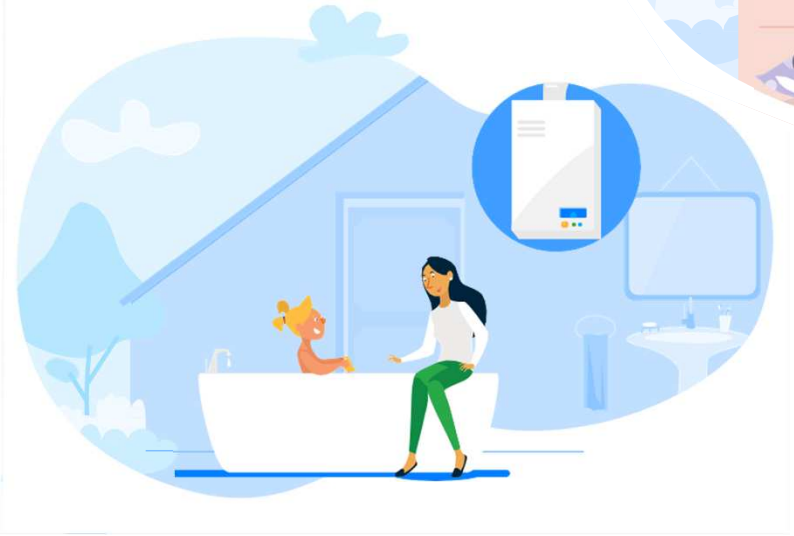

Les comportements

MAÎTRISEZ VOTRE CHAUFFAGE

Respectez les températures idéales :

- 19°C dans les pièces à vivre - 16°C dans les chambres. Bon à savoir : en baissant le chauffage de 20° à 19°C, c'est 7% de consommation en moins !
- Baissez votre chauffage lorsque vous vous absentez

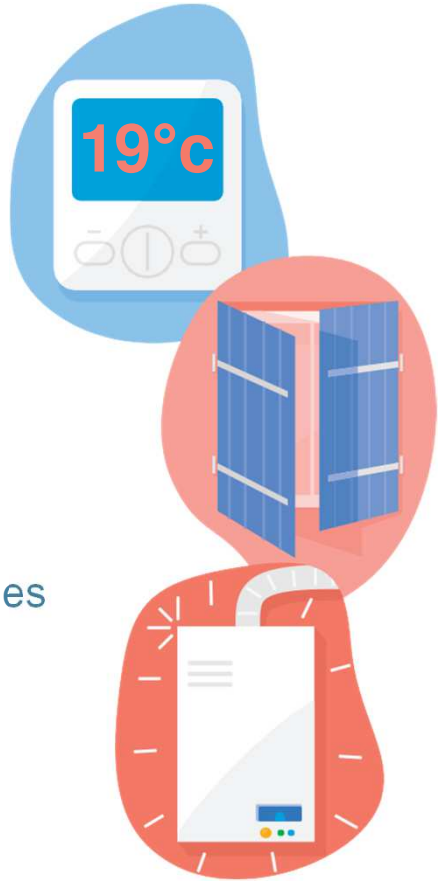

CONSERVEZ LA CHALEUR

- Éloignez les meubles de vos radiateurs et gardez-les découverts
- Les volets permettent de conserver la chaleur en évitant les fuites d'air et en limitant l'effet de paroi froide

ENTRETENEZ VOTRE CHAUDIÈRE

- Une chaudière bien entretenue limite les pertes d'énergie et optimise votre consommation

Un cas concret de travaux d'économies d'énergie

Un cas concret

Facture énergétique avant travaux

3414 €TTC/AN

- Zone climatique : H1
- Maison indépendante d'avant 1975
- Plutôt rectangulaire
- Nombre d'ouvertures : 1 porte, 4 portes-fenêtres et 8 fenêtres
- Surface totale : 145,33 m² sur 2 niveaux
- Construite sur vide sanitaire
- 4 occupants
- Pas de travaux d'isolation réalisés
- Ventilation naturelle
- Chaudière gaz naturel avec production d'ECS accumulée (installée après 2000)
- Radiateurs en fonte

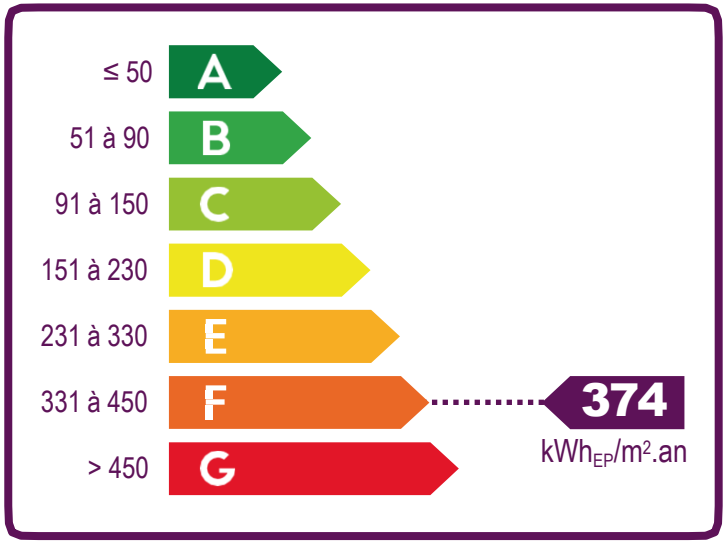

#1 ISOLER LES COMBLES

Mise en place de 80m² d'isolation sur plancher des combles par déroulage de rouleaux ou pose d'isolants semi-rigides

INVESTISSEMENT
3 610 €TTC

Facture énergie avant travaux **3 414 €TTC /AN**

Facture énergie après travaux **2 594 €TTC /AN** **-24%**

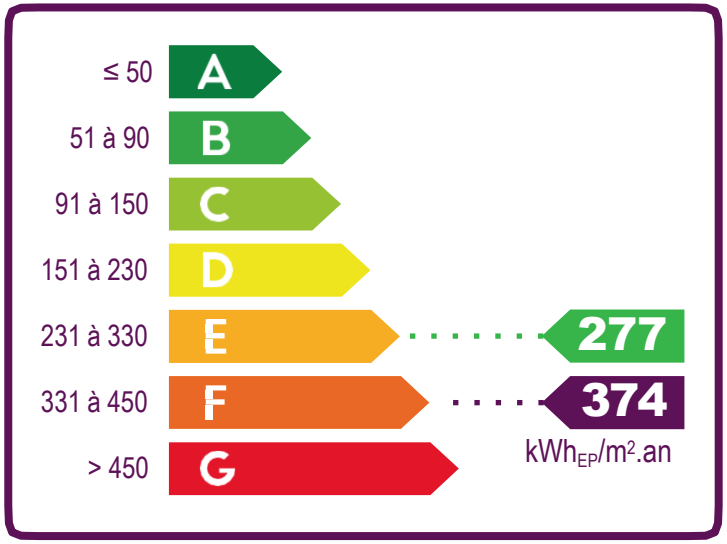

#2 REMPLACER LES FENÊTRES + PORTE D'ENTRÉE

- Mise en place de menuiseries bois double vitrage à isolation renforcée
- Mise en place d'une porte pleine isolée

INVESTISSEMENT
14 191 €TTC

Facture énergie avant travaux **3 414 €TTC /AN**

Facture énergie après travaux **3 090 €TTC /AN** **-9%**

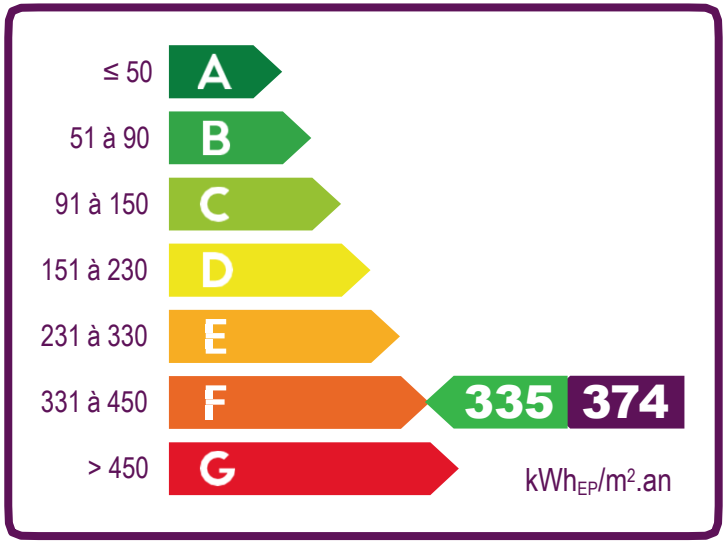

#3 CHANGER LA CHAUDIÈRE + RÉGULATION

- **Mise en place d'une chaudière à condensation avec production d'Eau Chaude Sanitaire (90 L) et thermostat d'ambiance**
- **Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs existants**

INVESTISSEMENT
5 873 €TTC

Facture énergie avant travaux **3 414 €TTC /AN**

Facture énergie après travaux **2 688 €TTC /AN** **-21 %**

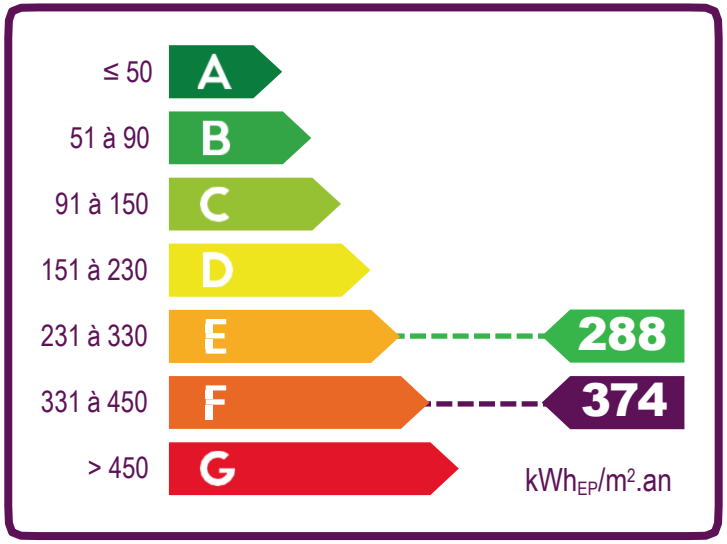

#4 ISOLER LES COMBLES + CHANGER LA CHAUDIÈRE

- **Chaudière à condensation avec ECS (90 L) + thermostat d'ambiance**
- **Pose de 7 robinets thermostatiques sur les radiateurs existants**
- **80 m² d'isolation sur plancher des combles par déroulage de rouleaux ou pose d'isolants semi-rigides**

INVESTISSEMENT
9 483 €TTC

Facture énergie avant travaux **3 414 €TTC /AN**

Facture énergie après travaux **2 091 €TTC/AN** **-39%**

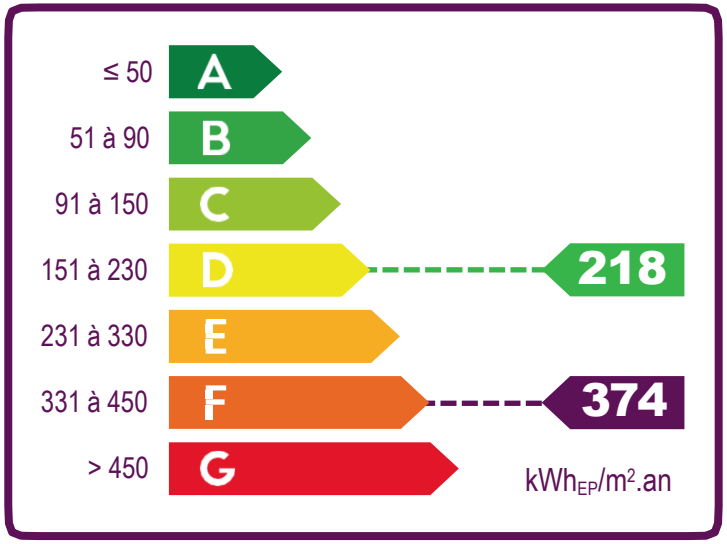

RÉCAPITULONS...

	Situation initiale	Après solution 1 Isolation des combles	Après solution 2 Fenêtres + Porte d'entrée	Après solution 3 Chaudière Gaz HPE	Après solution 4 Chaudière + Isolation combles
Travaux bénéficiant de la TVA à taux réduit 5,5%					
Économie soit		820 €/an *-24%*	324 €/an *-9%*	726 €/an *-21%*	1 323 €/an *-39%*
Investissement travaux		3 610 €	14 191 €	5 873 €	9 483 €
Consommation en kWhEP/an/m²	374	277	335	288	218
Étiquette énergie	F	E	F	E	D

Quelles aides financières de l'état ?

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

MaPrimeRénov'
calculée en fonction des revenus(1)
et du gain écologique des travaux

TVA à taux réduit 5,5% ou 10%
(logement achevé depuis + de 2 ans)

Eco Prêt à taux 0%
(Valable à partir d'1 travaux d'économies d'énergie)

Prime Certificats d'Economies d'Energie

Le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), a été mis en place par l'État en 2006 pour financer la transition énergétique. Ce dispositif oblige les fournisseurs d'énergie à inciter les consommateurs à réaliser des économies d'énergie avec des objectifs à respecter pour des périodes données. Les ménages aux revenus modestes à très modestes peuvent bénéficier d'un soutien renforcé.
Afin d'obtenir des CEE, les fournisseurs d'énergie peuvent distribuer des aides financières aux particuliers pour financer partiellement ou totalement leurs travaux d'économies d'énergie.

(1) Plafonds des ressources en vigueur fixés par l'ANAH.

Zoom sur MaPrimeRénov'

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et de l'aide de l'Anah « Habiter mieux agilité »

Ma PrimeRénov'

Une aide juste et simple pour la rénovation énergétique.

Depuis le 1er Janvier 2020, l'Etat propose une nouvelle aide financière.

Une aide juste, qui s'adapte en fonction des revenus des ménages, **une démarche simple et un bon geste pour la planète**.

Les avantages

Demande de Ma PrimeRénov' sur maprimerenov.gouv.fr

Communication du montant de l'aide avant de débuter les travaux : celle-ci est calculée en fonction des revenus et des économies d'énergie permises par les travaux.

Réception de Ma PrimeRénov' en une fois, rapidement après la fin des travaux, pour pouvoir payer la facture de l'artisan.

Logement

MaPrimeRénov' s'adresse aux propriétaires occupants et finance les travaux pour les résidences principales dont la construction est achevée depuis 2 ans minimum, situés en France Métropolitaine.

Nature des travaux financés

MaPrimeRénov' finance la fourniture et la pose d'équipements ou de matériaux par des entreprises labellisées RGE à la fois pour :

- ❑ Les maisons individuelles
- ❑ Les logements collectifs (travaux sur parties privatives (appartements) et sur parties communes)

La liste de travaux subventionnables couvre à la fois des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation et la réalisation d'audits énergétiques.

Montant maximum de la prime

Le montant maximum de primes versées pour des travaux sur un logement est plafonné à 20 000 € sur 5 ans.
Versement à la fin des travaux par virement bancaire.

Pour aller plus loin : www.maprimerenov.gouv.fr

Plafond des ressources : MaPrimeRénov'
➲ Hors Ile-de-France

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Les travaux éligibles réalisés pour des devis signés **à compter du 1er octobre 2020** permettent de bénéficier de MaPrimeRénov'.

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Renenu Fiscal de Référence (RFR) - Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition			
	MaPrimeRénov'Bleu Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Jaune Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Violet Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Rose Mieux chez moi, mieux pour la planète
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €
	MÉNAGES TRÈS PRÉCAIRES	MÉNAGES PRÉCAIRES	MÉNAGES INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AISÉS

Les plafonds des ressources en vigueur sont fixés par l'ANAH et sont sujets à modifications.

Plafond des ressources : MaPrimeRénov'
➲ En Ile-de-France

Les travaux éligibles réalisés pour des devis signés **à compter du 1er octobre 2020** permettent de bénéficier de MaPrimeRénov'.

PLAFONDS DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Renenu Fiscal de Référence (RFR) - Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition			
	MaPrimeRénov'Bleu Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Jaune Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Violet Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Rose Mieux chez moi, mieux pour la planète
1	jusqu'à 20 593€	jusqu'à 25 068€	jusqu'à 38 184 €	> 38 184 €
2	jusqu'à 30 225€	jusqu'à 36 792€	jusqu'à 56 130 €	> 56 130 €
3	jusqu'à 36 297€	jusqu'à 44 188€	jusqu'à 67 585 €	> 67 585 €
4	jusqu'à 42 381€	jusqu'à 51 597€	jusqu'à 79 041 €	> 79 041 €
5	jusqu'à 48 488€	jusqu'à 59 026€	jusqu'à 90 496 €	> 90 496 €
Par personne supplémentaire	+ 6 096€	+ 7 422€	+ 11 455 €	+ 11 455 €
	MÉNAGES TRÈS PRÉCAIRES	MÉNAGES PRÉCAIRES	MÉNAGES INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AISÉS

Les plafonds des ressources en vigueur sont fixés par l'ANAH et sont sujets à modifications.

Ressources **très modeste**

Les aides financières dans le cas concret

Travaux bénéficiant de la TVA à taux réduit 5,5%	Après solution 1 Isolation des combles	Après solution 2 Fenêtres + porte d'entrée	Après solution 3 Chaudière Gaz HPE	Après solution 4 Chaudière + Isolation
Économie *soit*	**820 €/an** ***-24%***	**324 €/an** ***-9%***	**726 €/an** ***-21%***	**1 323 €/an** ***-39%***
Investissement	**3 610 €**	**14 191 €**	**5 873 €**	**9 483 €**
MaPrimeRénov'	**0 €**	**1 200 €**	**1 200 €**	**1 200 €**
Étiquette énergie (Situation initiale F)	**E**	**F**	**E**	**D**
Retour sur investissement	**4,4 ans**	**> 20 ans**	**6,4 ans**	**6,3 ans**

A cela peut s'ajouter une prime dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie dont le montant varie en fonction des travaux, des revenus et de l'énergéticien qui versera la prime.

Ressources **très modeste**

Les aides financières dans le cas concret

	Après solution 4 Chaudière + Isolation
Travaux bénéficiant de la TVA à taux réduit 5,5%	
Économie *soit*	**1 323€/an** *-39%*
Investissement	**9 483 €**
MaPrimeRénov'	**1 200 €**
Étiquette énergie (Situation initiale F)	**D**

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Avant travaux, un audit énergétique permet d'identifier la priorité des travaux à mener et d'établir l'étiquette énergétique avant et après travaux

500 €

MaPrimeRénov' propose un bonus quand les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique (étiquette énergie F ou G).

1 500 €

Vous pouvez également bénéficier d'un soutien financier lorsque si vous optez pour un accompagnement dans le cadre d'un forfait AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage).

150 €

Des conseils personnalisés pour vous aider à réduire vos consommations d'énergie

Diminuer ma conso	Améliorer mon confort	Diminuer mon empreinte écologique	Valoriser mon patrimoine

Des conseillers spécialisés en économies d'énergie:

08 08 80 07 00

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES